

HABITAT JEUNES  
RESTAURATION FORMATION



## PROJET ASSOCIATIF 2010-2015

### PRÉAMBULE

**L'IGLOO** affirme son statut d'association de l'économie sociale et solidaire porteuse d'un projet d'éducation populaire.

**Elle** place l'Homme au centre de son projet et s'engage pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient. **L'IGLOO** défend les principes d'un développement équilibré entre le respect de l'Homme et de son environnement et les contraintes économiques permettant de proposer des services durables.

**L'accès au logement est reconnu comme un droit.** La mission première de **L'IGLOO** est d'offrir à chaque jeune la possibilité d'avoir un logement et, s'il le souhaite, un appui, pour qu'il puisse devenir un citoyen actif, responsable de lui-même et coresponsable du monde dans lequel il vit. Par cette action nous contribuons à lutter contre les inégalités afin que chacun puisse trouver sa place dans la Société.

**Conformément aux principes démocratiques des associations (loi 1901), l'adhésion à l'association et à son projet est ouverte à tous.**



## HISTORIQUE

**En 1947**, la congrégation des Saints Cœurs de Jésus et Marie acquiert la Villa Marie Louise pour créer la « Maison St-Joseph » afin de dispenser à une dizaine de jeunes filles des cours de sténotypie. A partir de 1950, la Maison St-Joseph se transforme en Foyer de 14 places pour l'accueil, le logement et la restauration de jeunes travailleuses d'origine rurale. Le Foyer peut alors suppléer la vie familiale en assurant aux jeunes, non seulement l'hébergement et la restauration mais aussi, en répondant à leurs besoins essentiels d'éducation et de culture, les préparant ainsi à devenir adulte.

**En 1956**, le restaurant du Foyer devient restaurant social en s'ouvrant à des non-résidentes.

*Le 4 février 1970, naît l'association L'IGLOO. Elle obtient l'affiliation du Foyer à l'UFJT\*. La restauration est rendue mixte quelques mois après sa création tandis que pour la partie logement, il faudra attendre l'Assemblée Générale de 1977.*

**L'IGLOO**, attentif à toutes les situations, accueille majoritairement des jeunes filles célibataires. Il s'ouvre également aux jeunes femmes enceintes et, à partir de 1980, aux femmes victimes de violence avec leurs enfants.

*L'action socio-éducative se structure à partir de 1972 et nécessite l'embauche d'une animatrice. Le nombre croissant de jeunes à la recherche d'un emploi incite à organiser des ateliers spécifiques d'insertion professionnelle. Ils conduiront à la mise en place de formation de pré-insertion puis à la création d'un centre de formation en 1986.*

**Aujourd'hui**, en 2010, les missions du Foyer restent plus que jamais d'actualité : accompagner les jeunes vers l'autonomie, les faire avancer et grandir en citoyenneté.

\* Union des Foyers de Jeunes Travailleurs



# OBJECTIF POLITIQUE 1

## ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE

*Les faire avancer et grandir en citoyenneté*

« *La richesse naît de la diversité* » C'est la phrase qui résume le mieux notre démarche en matière d'accueil des jeunes :

*Jeunes au travail, en formation, en difficulté, en recherche d'emploi, L'IGLOO s'adresse à tous les jeunes et refuse la stratification des publics.*

### **La jeunesse, phase de transition et état d'incertitude :**

L'accès à un logement indépendant est l'un des passages obligés vers l'âge adulte avec l'accès à l'emploi. Ces moments, qui intervenaient autrefois dans un même temps, sont aujourd'hui non seulement déconnectés mais aussi réversibles, ce qui naturellement contribue largement au phénomène de l'allongement du parcours de la jeunesse mais aussi à la croissance des incertitudes.

Tous les jeunes peuvent rencontrer des difficultés d'accès au logement; tous peuvent connaître des problèmes face à l'emploi. Ces situations instables entraînent une précarité croissante des jeunes et des allers-retours entre dépendance et autonomie. Elles renforcent les inégalités entre ceux soutenus par leur famille et ceux qui ne le sont pas.

La jeunesse est aussi une phase de transition marquée par la recherche de l'accès à l'autonomie. C'est une période de formation, d'apprentissage et d'expériences où l'on accumule compétences et savoirs. Parmi les conditions d'accès à l'emploi, la mobilité est devenue l'exigence dans laquelle doivent s'inscrire les jeunes.

**Nous nous adressons donc à tous les jeunes :**

- en situation de mobilité, qu'elle soit sociale ou professionnelle, dans le respect des principes de brassage et de mixité sociale ;
- en capacité de franchir la décohabitation et de mettre en œuvre un projet d'intégration sociale et/ou professionnelle en étant attentif à préserver un équilibre entre leurs différents profils ;
- sans ressources dans la mesure où ils ont un projet et une prise en charge éducative ;
- présentant des problèmes de comportement s'ils bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement spécialisé.

En conséquence, l'IGLOO a fait le choix d'offrir des solutions de logement temporaire et des services adaptés.

### **Jeunesse, une citoyenneté à reconnaître :**

L'accès tardif à une stabilisation professionnelle et à la citoyenneté à part entière rend l'intégration sociale des jeunes compliquée. De ce fait, souvent, ils ne sont pas considérés comme des « citoyens ordinaires ».

L'IGLOO situe son action dans une logique d'apprentissage démocratique au travers de l'expression des résidents et de leur implication dans les différentes instances de consultation et de gouvernance.

L'IGLOO s'implique pour que, sur les territoires où l'association est présente, le potentiel des jeunes soit reconnu et valorisé.



# DEUX OBJECTIFS OPERATIONNELS

## Porter un projet d'habitat pour les jeunes

L'IGLOO doit :

- proposer aux jeunes des possibilités de logement et des services adaptés à leurs besoins.
- impulser une politique d'habitat des jeunes sur le territoire où nous sommes implantés.

### Un habitat plus qu'un logement

La notion d'habitat est plus large que celle du logement. Habiter c'est avoir un logement mais c'est aussi vivre sur un territoire, participer à sa vie sociale, économique, culturelle et politique. C'est tendre vers l'autonomie.

Pour les jeunes qui arrivent, s'intégrer à un territoire commence par le logement qui conditionne la possibilité d'avoir un emploi ou d'entreprendre une formation et de construire une vie sociale.

### En interaction avec le territoire

Les différents parcours des jeunes aujourd'hui (travail, intérim, formation professionnelle, en recherche d'emploi) et les différentes situations sociales (rupture ou difficultés familiales), induisent notre action en partenariat avec d'autres associations, les services jeunesse, les collectivités locales.

Parallèlement, les moyens d'autonomie d'un jeune peuvent rapidement se dégrader et les réseaux locaux doivent être activés.

Ces opportunités de partenariat nous donnent la possibilité d'être partie prenante des projets en direction des jeunes.

Nous souhaitons que l'IGLOO soit ouvert sur le quartier, sur la ville et à toutes les générations.

Les logements proches des secteurs d'activités permettent la mobilité professionnelle des jeunes et favorisent le dynamisme économique

### Durable et de qualité

L'IGLOO s'emploie à loger les jeunes dans un patrimoine de qualité et répondant aux obligations légales et réglementaires.

La qualité de l'habitat que nous offrons conforte tant la manière dont nous les considérons que la place que notre Société leur accorde. Chaque structure se doit d'être accueillante et valorisante pour les jeunes.

Nous souhaitons une qualité de conception et de construction des structures ; des bâtiments respectueux de l'environnement et conçus de telle sorte que les équipes puissent y développer une pédagogie adaptée.

Nous sommes attentifs à la maintenance et à l'entretien permanents des bâtiments ce qui permet de conserver un bon niveau de prestations.

### Avec des services adaptés

La demande croissante de mobilité contraint les jeunes à changer fréquemment de logements dans des délais rapides.

Les services proposés : restauration, gestion locative, informations, laverie, accès internet, ... facilitent ces changements.

La restauration fait partie de nos missions essentielles. Notre volonté est de promouvoir une alimentation diversifiée. Les possibilités proposées sont à même de satisfaire les différents besoins des jeunes (kitchenette, cuisine partagée, self). L'ouverture de la restauration collective sur l'extérieur et notamment le quartier favorise le brassage social.

La gestion locative réalisée par les services apporte aux jeunes tant une assistance dans les formalités liées au logement que dans la vie quotidienne.



## Dans une notion de parcours résidentiel

Les structures de l'habitat jeunes ont vocation à apporter des réponses qui contribuent à la socialisation par l'habitat.

Pour approfondir le travail d'Accueil – d'Information – d'Orientation des jeunes en matière de logement, nous travaillons en collaboration avec le CLLAJ\*.

Les besoins des jeunes tout comme leurs envies ne sont pas tous identiques. Les solutions de logement que nous proposons doivent les prendre en compte : chambre d'alternance, co-location, appartement pour couple ou jeunes parents, logements avec ou sans cuisine ...

Les Foyers ne sont qu'une étape. Nous devons accompagner les jeunes vers l'autonomie en utilisant la diversité de nos logements et en travaillant à des partenariats étroits : CLLAJ, bailleurs sociaux.

## Conforter et animer le « Vivre ensemble »

**A** partir de notre projet d'habitat, nous utilisons les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré. La diversité des situations sociales et des profils des résidents (jeunes actifs, en insertion, en recherche d'emploi...), la présence d'usagers extérieurs favorisent les rencontres et les échanges que l'association retiendra comme élément fondateur de son projet associatif.

**L**a mission de l'IGLOO est d'accompagner, d'encadrer, de guider, de parier sur l'exemplarité et l'auto stimulation par des actions collectives et l'expérimentation de projets. Elle promeut, notamment, la coopération et le travail en équipe.

**C**ette démarche d'accompagnement « être à côté », « être avec », est à mettre en relation avec la conception d'un habitat collectif, à la fois logements, services et espaces de vie collective.

**N**otre objectif est d'accompagner les jeunes dans ce parcours de transition, en adoptant une approche globale et individualisée mêlant expérience de la vie en collectivité et apprentissage de la citoyenneté en développant :

le respect, la tolérance et la solidarité à partir de la vie en collectivité,  
l'intégration en actionnant tous les leviers de la socialisation,  
les rencontres, les activités avec d'autres faisant vivre de nouvelles expériences enrichissantes.

**L**e développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité...

## Soutenir et susciter les initiatives des jeunes

**A**u travers de l'animation collective et du sport, l'IGLOO cherche à créer un processus de participation active des jeunes. Elle passe par le soutien de leurs initiatives et la création de supports d'expression. L'IGLOO mise sur sa capacité à repérer, solliciter et valoriser les aptitudes et/ou les compétences des jeunes, obtenue par l'écoute et le dialogue qu'instaurent les professionnels.

\* Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



La valorisation des potentiels des jeunes est un axe majeur de notre action. Chacun possède des savoirs qu'il est susceptible de transmettre et peut en recevoir d'autres. Cette réciprocité est créatrice de parité, de valorisation de soi et de ses propres compétences, de rencontres entre jeunes mais aussi avec les usagers du restaurant, les habitants du quartier ...

Nous voulons instaurer des relations de réciprocité positive, promouvoir l'initiative, la responsabilité et la solidarité.

Véritable projet d'éducation populaire, l'échange de savoirs permet une démocratisation de l'accès aux savoirs et une diffusion de la connaissance.

Les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement et passent d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun.

### **Conforter l'accompagnement socio-éducatif**

L'IGLOO fidèle à sa vocation d'éducation populaire ne se limite pas à offrir à des jeunes de 16 à 30 ans, un toit pour dormir, confortable et accessible. Elle permet aussi et surtout d'aider les jeunes à surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, de suivre un parcours d'intégration plus personnalisé pour les aider à construire leur avenir.

Pour les plus jeunes, nous considérons que la prise en charge doit être globale tout au long de leur séjour. Nous faisons le choix de maintenir la présence de veilleurs (agents d'accueil) pour effectuer un accompagnement dans les moments sensibles que sont le soir, la nuit et le week-end.

### **Accompagner l'intégration professionnelle**

L'IGLOO s'est investie de longue date dans l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi pour favoriser leur intégration professionnelle. Ce savoir-faire permet de les former à tous les outils à maîtriser. Nous nous impliquons avec nos partenaires pour l'emploi des jeunes et leur apportons notre expertise en la matière.

### **Porter la démocratie dans nos instances et notre organisation afin de favoriser l'expression de chacun**

La participation des citoyens est l'élément fondamental de l'exercice de la démocratie. L'IGLOO considère comme essentiel d'impliquer les jeunes dans ses instances et de les associer à sa gestion et aux prises de décision. Cette forme d'engagement éducatif est une sensibilisation à la vie politique et une reconnaissance de leur place de citoyens pouvant contribuer à la construction de la Société.

Chacun peut participer aux Conseils de résidence. Des résidents élus par leurs pairs siègent au Conseil de vie sociale et au Conseil d'Administration. Il s'agit de donner la parole aux jeunes sur l'ensemble des décisions et non de les cantonner aux sujets dits « de jeunesse. »

Nous sommes conscients du lien important entre intégration sociale et intégration politique. Il nous apparaît nécessaire d'intervenir préalablement sur le processus de socialisation afin de développer une implication démocratique.



## OBJECTIF POLITIQUE 2 ETRE ACTEUR DU SECTEUR DE LA JEUNESSE

Génération après génération, les jeunes changent. L'IGLOO s'est adapté pour continuer à accomplir sa mission et proposer des solutions au plus près de leurs besoins. Nous devons être à même de comprendre les évolutions de la demande sociale des jeunes et être force de propositions nouvelles et innovantes. A l'heure de la révision des politiques publiques et de la transposition de la directive européenne « services », il faut affirmer notre spécificité et la mission d'intérêt général que nous assurons auprès des jeunes en leur proposant un logement adapté à leurs contraintes et un appui dans leur parcours. Plus qu'apporter une réponse à un besoin social, L'IGLOO souhaite contribuer à construire une Société où chacun peut et doit trouver sa place.

### DEUX OBJECTIFS OPERATIONNELS

#### Participer à la construction des politiques Jeunesse et de l'Habitat

L'IGLOO possède la double compétence de l'habitat et de l'éducation populaire. Cette expérience reconnue permet de peser sur les politiques menées dans ces deux domaines.

Nous souhaitons que les jeunes puissent être considérés, d'une part comme des acteurs indispensables de la vie et du développement du territoire. Nous contribuons à améliorer le regard porté sur les jeunes afin qu'ils soient reconnus pour leurs potentiels et leurs ressources.

Et, d'autre part, il est important pour L'IGLOO de pouvoir témoigner des situations des jeunes accueillis et rapporter l'ensemble des demandes reçues.

#### Sur le champ de l'habitat jeune :

L'IGLOO adhère à la charte de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes et, de ce fait, s'engage à participer à « l'élaboration de projets communs de développement des politiques au service de la jeunesse, notamment en matière d'habitat des jeunes. »

Avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes, nos partenaires, ST-BRIEUC AGGLOMERATION BAIE D'ARMOR et les autres structures de l'habitat jeunes,

nous souhaitons la mise en place d'une structuration collective des acteurs de la jeunesse sur l'agglomération briochine permettant l'élaboration de réponses et d'actions pertinentes en matière d'habitat des jeunes.

Nous souhaitons développer un partenariat avec les bailleurs HLM et tous les acteurs du logement et de l'habitat.

#### Sur le champ de la jeunesse :

L'IGLOO est peu présent à cet égard sur les territoires où l'association est implantée. Nous souhaitons développer notre participation au sein des instances de consultation départementale (comité consultatif de la jeunesse) et communale et nous positionner comme partenaire des politiques locales en matière de jeunesse.



Nous sommes volontaires pour nous engager avec nos partenaires que sont la Caisse d'Allocations Familiales et la Mission Locale à des réflexions de fond relatives aux conditions d'existence des jeunes.

## Développer des dispositifs innovants répondant aux besoins des jeunes

### *Sur le champ de l'habitat jeune :*

L'association sera attentive aux besoins du territoire départemental en matière d'habitat jeunes afin de proposer pour une demande exprimée, un projet issu d'une Maîtrise d'Ouvrage Collective reposant sur la mixité sociale et le brassage dans le respect d'un développement durable.

En effet, chaque territoire a une problématique différente qu'il convient d'analyser avec l'ensemble des partenaires afin de tenir compte des réalités locales et de proposer des solutions adaptées.

### *Sur le champ de la jeunesse :*

Sa situation de proximité avec les jeunes et la connaissance des dispositifs existants permettent à L'IGLOO de repérer et d'analyser les besoins potentiels.

Il s'agit d'animer des projets, de rechercher les partenariats de conception (jeunes ou structures extérieures) et de financement.

L'IGLOO, telle une pépinière, a vocation à accompagner les projets le temps de leur maturation puis à les laisser acquérir leur autonomie.

## Evaluation et évolution

Ce projet associatif est avant tout un outil de travail pour les administrateurs et les salariés de l'association qui va apporter de la cohérence à nos actions et plus de lisibilité à nos partenaires.

En écrivant ce projet associatif, les administrateurs ont souhaité lui donner une durée de vie de 5 ans. Un bilan à mi-parcours permettra d'évaluer chacun des objectifs et les écarts potentiels.

